



## Grand jeu Noël Gagnant, mode d'emploi !

### Commerçants, vous souhaitez participer à l'opération Noël Gagnant ?

Voici le résumé des étapes clés à respecter pour permettre aux gagnants de venir dépenser leurs bons d'achat chez vous. Vous trouverez plus de précisions dans le règlement du jeu, disponible sur le site internet de l'opération Noël Gagnant, ou sur demande ( [noel-gagnant@toulouse.cci.fr](mailto:noel-gagnant@toulouse.cci.fr) )

### INSCRIPTION

- Rendez-vous sur [www.noelgagnant.fr/commercant](http://www.noelgagnant.fr/commercant) pour enregistrer votre participation à l'opération en tant que commerçant ;  
Vérifiez [ici](#) la liste des codes NAF éligibles à cette opération.

**IMPORTANT :** Vous pouvez vous inscrire dans un délai allant du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 14 décembre 2020, date limite de la prise en compte des inscriptions.

- Prenez connaissance du règlement, que vous devrez valider lors de votre inscription ;
- Téléchargez et conservez le bordereau de remboursement ;
- Une fois inscrit, vous recevrez un mail de confirmation.

### COMMUNICATION

- Prenez bien le soin d'informer vos salariés de votre participation au jeu et des modalités de celui-ci ;
- N'hésitez pas à partager l'information auprès de vos voisins commerçants, ainsi que sur vos réseaux sociaux / votre site internet. Un kit de communication sera mis à votre disposition prochainement.

### PÉRIODE DE JEU

- Vos clients pourront gratter virtuellement des tickets sur une période allant du 15 décembre 2020 au 30 décembre 2020 – Chaque gagnant peut remporter jusqu'à 3 bons d'achats.
- Dès qu'un gagnant choisit d'utiliser un bon d'achat dans votre commerce, vous êtes averti par un mail précisant le numéro unique du ticket gagnant, le montant du bon d'achat ainsi que les prénom / nom des gagnants. Surveillez votre boîte mail 😊
- Le ou les ticket(s) gagnant(s) pourront être utilisés chez les commerçants sélectionnés par le client jusqu'au 5 janvier 2021 inclus (en magasin ou via un site e-commerce, drive, click & collect, ou autres moyens de vente mis en place par vos soins et mentionnés dans votre formulaire d'inscription).

### REMBOURSEMENT

- Du 6 janvier 2021 au 31 mars 2021, en tant que commerçant, demandez à la CCI du Toulouse le remboursement du ou des ticket(s) gagnant(s) via le bordereau de remboursement mis à disposition. (Cf. modalités de remboursement dans le règlement du jeu – art. 4.2.)

**A partir du 1<sup>er</sup> avril 2021, les tickets gagnants ne pourront plus être remboursés.**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter nos équipes → [noel-gagnant@toulouse.cci.fr](mailto:noel-gagnant@toulouse.cci.fr)



## **CODES NAF COMMERCE** **NOEL GAGNANT**

- 10.71 - Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche**
  - 10.71C - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie*
  - 10.71D - Pâtisserie*
- 32.12 - Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie**
  - 32.12Z - Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie*
- 32.13 - Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires**
  - 32.13Z - Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires*
- 45.32 - Commerce de détail d'équipement automobiles**
  - 45.32Z - Commerce de détail d'équipements automobiles*
- 47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire**
  - 47.11A - Commerce de détail de produits surgelés*
  - 47.11B - Commerce d'alimentation générale*
  - 47.11C - Supérettes*
  - 47.11E - Magasins multi-commerces*
- 47.19 - Autre commerce de détail en magasin non spécialisé**
  - 47.19A - Grands magasins*
  - 47.19B - Autres commerces de détail en magasin non spécialisé*
- 47.21 - Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé**
  - 47.21Z - Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé*
- 47.22 - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé**
  - 47.22Z - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé*
- 47.23 - Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé**
  - 47.23Z - Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé*
- 47.24 - Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé**
  - 47.24Z - Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé*
- 47.25 - Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé**
  - 47.25Z - Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé*
- 47.29 - Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé**
  - 47.29Z - Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé*
- 47.41 - Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé**
  - 47.41Z - Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé*
- 47.42 - Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé**
  - 47.42Z - Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé*
- 47.43 - Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé**
  - 47.43Z - Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé*
  - 47.51Z - Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé*
- 47.52 - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé**
  - 47.52A - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m<sup>2</sup>)*
  - 47.52B - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m<sup>2</sup> et plus)*
- 47.53 - Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé**
  - 47.53Z - Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin*

*spécialisé*

- 47.54 - Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé**
  - 47.54Z - Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé*
- 47.59 - Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé**
  - 47.59A - Commerce de détail de meubles*
  - 47.59B - Commerce de détail d'autres équipements du foyer*
- 47.61 - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé**
  - 47.61Z - Commerce de détail de livres en magasin spécialisé*
- 47.62 - Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé**
  - 47.62Z - Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé*
- 47.63 - Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé**
  - 47.63Z - Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé*
- 47.64 - Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé**
  - 47.64Z - Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé*
- 47.65 - Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé**
  - 47.65Z - Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé*
- 47.71 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé**
  - 47.71Z - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé*
- 47.72 - Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé**
  - 47.72A - Commerce de détail de la chaussure*
  - 47.72B - Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage*
- 47.75 - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé**
  - 47.75Z - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé*
- 47.76 - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé**
  - 47.76Z - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé*
  - 47.77Z - Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé*
- 47.78 - Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé**
  - 47.78A - Commerces de détail d'optique*
  - 47.78C - Autres commerces de détail spécialisés divers*
- 47.79 - Commerce de détail de biens d'occasion en magasin**
  - 47.79Z - Commerce de détail de biens d'occasion en magasin*
- 74.20 - Activités photographiques**
  - 74.20Z - Activités photographiques*
- 79.11 - Activités des agences de voyage**
  - 79.11Z - Activités des agences de voyage*
- 95.25 – Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie**
  - 95.25Z – Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie*
- 96.02 - Coiffure et Soins de beauté**
  - 96.02A - Coiffure*
  - 96.02B - Soins de beauté*
- 96.04 - Entretien corporel**
  - 96.04Z - Entretien corporel*